

UN RÉSUMÉ DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 5 FÉVRIER à OLIVET **Initiative du collectif « À L'EAU CITOYENNE » organisée par ICEO**

Dans son dernier *Petit Vert* diffusé fin janvier 2020, ICEO et le collectif « A l'eau citoyenne » annonçaient qu'une réunion publique se tiendrait le mardi 5 février en soirée à la salle polyvalente du collège de l'Orbellière à Olivet. Y étaient invitées les listes des candidats aux prochaines élections municipales des 3 communes du « Pôle territorial sud-ouest » (définition Métropole) à savoir : Olivet, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin et Saint-Hilaire-Saint-Mesmin.

L'objectif était de demander à ces candidats de présenter leurs options pour la gestion des services publics de l'eau potable et de l'assainissement d'Orléans Métropole et répondre aux questions des électeurs présents.

Rappelons qu'au 31 décembre 2023, la quasi-totalité des contrats eau et assainissement des 22 communes de la Métropole prendront fin et devront être renégociés, et ce au niveau de la Métropole. Régie(s) publique(s), Gestion privée sont donc les grandes interrogations. Et c'est dès maintenant qu'il faut y réfléchir.

Les têtes de listes (6 candidats) avaient reçu un courrier personnel d'invitation et l'annonce de la réunion avait été relayée par la République du Centre du 1er février.

Trois sur quatre têtes de listes olivetaines ont répondu à notre appel, à savoir Matthieu Schlesinger, actuel maire d'Olivet pour la liste « Olivet 2020 », Dominique Ragon pour « À gauche pour Olivet (AGPO) » et Jean-Christophe Haglund pour « Olivet écologique et solidaire ». Nous regrettons que M. Thierry Cousin pour St Pryvé, et M. Stéphane Chouin pour St Hilaire, n'aient pas répondu à notre invitation.

Avant de leur donner la parole, une présentation diapo, que vous trouverez ci-jointe, a été commentée par 2 membres du CA d'ICEO. Soulignons qu'elle avait été minutieusement élaborée collectivement mais surtout par son Président André Bouchoule. Convalescent, il ne pouvait, à son grand regret venir en personne, ce que tous ont déploré, y compris les candidats qui ont salué la qualité de ses travaux et de son engagement.

Face au public les trois têtes de listes ont alors exposé leurs options.

Pour Dominique Ragon qui a pris la parole en premier, l'eau n'est pas une marchandise et source de profit. Le prix payé doit être le plus juste et sa qualité garantie. La collectivité se doit de conserver sa connaissance technique. Pour ses raisons qu'il qualifie de politique, économique et philosophique, il se prononce clairement en faveur d'une régie pour Olivet, ajoute-t-il.

Jean-Christophe Haglund reprend une argumentation similaire. Pour les mêmes raisons que son prédécesseur, il affirme son choix en faveur d'une régie métropolitaine. Il ajoute aussi que les contrats avec le privé sont souvent de courte durée et qu'ils ne prennent pas suffisamment en compte le devenir de la ressource. Les régies permettent enfin un meilleur contrôle citoyen.

Matthieu Schlesinger intervient en dernier en soulignant que la qualité et le prix du service rendu sont ses préoccupations essentielles. Il fait confiance aux élus métropolitains désignés par les électeurs, donc les plus aptes à les représenter. Il n'a pas présentement d'avis a priori et se veut pragmatique. Il fera confiance aux études menées par la Métropole et pourra alors se prononcer. S'il ne croit pas à un système exclusif, il est pour une émulation positive entre régie et délégation au privé.

De nombreuses questions ou commentaires viennent ensuite de la part du public. Soulignons qu'un intervenant insiste sur le fait que l'eau n'est pas une marchandise et qu'elle est une nécessité vitale

nécessitant une considération particulière. JC. Haglund abonde dans ce sens à l'aide d'exemples montrant que d'autres pays ont compris cet enjeu.

Un autre intervenant, Eric Vidal pour Eau Secours Orléanais, dit que les régies utilisent 100% de ce qui est entièrement payé par les usagers pour le fonctionnement et les investissements de ces services publics, sans en réserver une partie à la rémunération d'actionnaires de ces multinationales de l'eau. Ces dernières ont tendance à baisser leur prix face aux remunicipalisations croissantes des services publics de l'eau, donc raison de plus pour militer en faveur des premières ! Enfin on peut s'interroger sur l'objectivité des rapports de ces cabinets d'experts spécialisés, quand on sait qu'ils recommandent quasi systématiquement de déléguer ces services publics au privé.

L'appel au privé reste évidemment possible pour des travaux ou opérations ponctuels et/ou d'une technicité particulière, qui ne sont pas dans les cordes du service de régie, dit-il aussi.

Les problèmes des fuites, la gestion de la qualité de la ressource, les risques encourus par les déchets obstruant les stations d'épuration ont fait encore l'objet de remarques et de questionnements.

On peut dire que la cinquantaine de personnes présentes était déjà largement sensibilisée aux problèmes évoqués. A 23 heures, moment de clôture, la séance aurait pu se prolonger vu l'intérêt de tous.

Le même soir se tenait à Saint-Hilaire une autre réunion publique sur la déviation de Jargeau et la construction du pont de Mardié, autre problème citoyen, environnemental et écologiste. Ceci explique sans doute pourquoi l'assistance à notre réunion aurait pu être plus importante.

Reste que les échanges entre points de vues différents ont été tout à fait appréciés par l'assistance, objectif citoyen de cette réunion publique.